Compte rendu des CSAL du 03 et 12 octobre 2023

Nous venons vers vous après la tenue du CSAL du 03 octobre 2023 et sa seconde convocation le 12 octobre.

Nous tenions à vous relater le déroulé de ces deux instances importantes.

Pour la première, en début de séance, 25 agents des SPFE de l'Hérault ont envahi le CSAL afin de remettre une pétition contre les 34 suppressions d'emplois prévues sur la publicité foncière, d'ici 2027, dans la DDFIP 34.
Accompagnés par l'intersyndicale, les agents ont exprimé leur colère, leur désarroi et leurs craintes sur l'avenir de leurs services et de leurs missions, pendant près d'1h30. Le directeur fera remonter leur pétition.
Les OS porteront le combat au niveau local et national, car nombre de SPF d'autres départements sont concernés par des suppressions d'emplois.

Le combat continue.

Après le départ des collègues, le CSAL s'est ouvert par la lecture de notre déclaration liminaire portant sur l'impréparation des liaisons entre l'antenne de Nîmes et les brigades de vérif.
Le directeur a surpris l'audience (des deux cotés de la salle !) en répondant sur le SDIF alors que le sujet était tout autre.
Nous l'avons repris pour le recentrer et ne pouvant nous répondre, il a botté en touche.

Ce CSAL s'est poursuivi sur les déplacements d'EHPAD de la Paierie Départementale et du SGC de Sète vers les Trésoreries Hospitalières de Montpellier et de Béziers. Le SGC de Sète est concerné par un transfert d'emploi vers Béziers.
Solidaires Finances Publiques demande si ce service a été informé.
La direction nous répond négativement et attendra le CSAL emploi de janvier 2024. Un EDR sera positionné à la Trésorerie Hospitalière de Béziers jusqu'au 1er septembre 2024.

Et ce CSAL s'est clôturé de manière anticipée quand nous avons abordé le sujet des ponts naturels.
Le Directeur balaya d'un revers de main nos arguments développés pendant plus d'une heure.
Ce sujet est largement évoqué, par ailleurs, dans la pétition que vous avez signée.
L'ensemble des OS a voté contre et a quitté l'instance.

La direction a l'obligation de nous reconvoquer sur ce point précis.
Chose faite ce jeudi 12 octobre 2023.
Vous connaissez la suite… voir le communiqué de l'intersyndicale.

Le dialogue social est rompu !